



DECLARATION DE CONFORMITE CE

Pour le produit :

Nom : dV-DOSC™

Désignation : Enceinte acoustique
L-ACOUSTICS® dV-DOSC

Dimensions : 695 mm x 257 mm x 476 mm (L x H x P)

Matière : Multipli de bouleau de finlande
Capots en aluminium
Plaques d'accrochage en acier

Fourni avec les accessoires suivants :

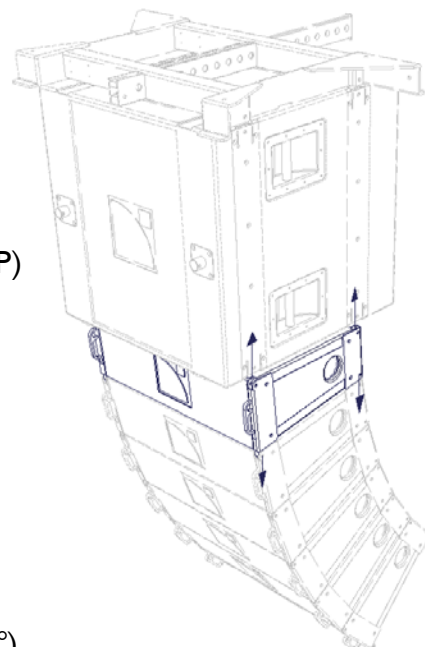
Accessoires optionnels :

dV-ANGLEP1 – barre angulaire (0, 2, 3.75, 5.5, 7.5°)

dV-ANGLEP2 – barre angulaire (1, 3, 4.5, 6.5°)

dV-ANGLEN – barre angulaire (0, -2, -3.75, -5.5, -7.5°)

dV-PIN25 – goupille d'accrochage rapide



Origine de fabrication :

Pays d'origine de la fabrication du produit : France

Pays d'origine de la fabrication de ses composants : CEE

Spécifications techniques particulières :

L'enceinte acoustique dV-DOSC est destinée à être suspendue sous la structure de levage dV-BUMP ou dV-BUMP2, ou à être posée sur la structure dV-BUMP ou dV-BUMP2. Le dV-DOSC peut également être suspendu sous le dV-SUB. Le tableau suivant indique le coefficient de sécurité quand le système dV-DOSC est utilisé conformément aux instructions décrites dans le manuel utilisateur dV-DOSC dV-SUB OPERATOR MANUAL, Version 2 ou ultérieure :

dV-DOSC	
Poids	32 Kg
CMU	768 daN
Coefficient de sécurité (rupture)	>5

L-ACOUSTICS

13, Rue Levacher - Cintrat
Parc de la Fontaine de Jouvence
91462 Marcoussis - cedex
France

Tél : +33 (0)1 69 63 69 63

Fax : +33 (0)1 69 63 69 64

<http://www.l-acoustics.com>

e-mail : info@l-acoustics.com

S.A.S. au capital de 232 500 €

330 596 800 RCS EVRY

TVA (VAT) : FR 41330596800



Conformité aux standards

Les enceintes acoustiques dV-DOSC sont destinées à être suspendues uniquement à l'aide de la structure de levage dV-BUMP ou dV-BUMP2, conformément aux instructions publiées par L-ACOUSTICS.

24 dV-DOSC au maximum, formant une rangée verticale, peuvent être suspendus sous le dV-BUMP ou dV-BUMP2 utilisé comme cadre de suspension utilisant 1 ou 2 points d'accrochages situés à l'intérieur du cadre du dV-BUMP/dV-BUMP2.

12 dV-DOSC au maximum, formant une rangée verticale, peuvent être suspendus sous le dV-BUMP ou dV-BUMP2 utilisé comme cadre de suspension utilisant 1 point d'accrochage situé sur la barre d'extension du dV-BUMP/dV-BUMP2.

12 dV-DOSC au maximum peuvent être posés sur le dV-BUMP utilisé alors comme base d'empilage (en combinaison avec le BUMP2, se référer au manuel utilisateur pour les détails de cette configuration).

Des configurations mixtes avec le dV-SUB peuvent être réalisées, se référer au manuel utilisateur pour la liste des configurations possibles.

Les enceintes dV-DOSC adjacentes sont reliées entre elles et à la structure dV-BUMP/dV-BUMP2 par les barres angulaires dV-ANGLEP1 et dV-ANGLEP2. Toutes les barres angulaires sont sécurisées par les goupilles en inox dV-PIN25.

Les ingénieurs L-ACOUSTICS ont conçu l'enceinte dV-DOSC en utilisant les technologies les plus récentes en matière de logiciels de conception et de calculs. Pour vérifier sa conception, la structure métallique du dV-DOSC a également été testée jusqu'à destruction sur un banc de traction équipée d'une cellule de mesure étalonnée en laboratoire.

L-ACOUSTICS déclare par la présente que le produit ci-dessus est conforme à :

1. **Directive Machine 98/37/CE**, chapitre 4 : Accessoires de Levage
2. **Directive Basse Tension 73/23/CE** (Standard harmonisé EN60065).

Fait à Marcoussis, le 21 septembre 2004

Signature du représentant L-ACOUSTICS

Jacques Spillmann
Responsable Technique Production